



Anticorps pour l'immunochimie et l'immunofluorescence

Fiche de données de sécurité

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identification du produit

Nom du produit / classe: Des solutions concentrées et pré-diluées d'anticorps monoclonaux ou polyclonaux non conjugués et conjugués dans une solution aqueuse de stabilisation d'anticorps à base de Tris (NaN₃ <0,1%).

Numéros de catalogue:

Applicable à tous les anticorps concentrés fabriqués par BioSB Inc. avec les séries de numéros de catalogue: BSB 2xxx, BSB 3xxx, BSB 5xxxx et BSB 6xxxx

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée: Immunohistochimie (IHC) pour IVD (In-Vitro Diagnostic), RUO (Research Use Only) ou ASR (Analyte Specific Reagent)

Non destiné à être utilisé chez l'homme ou chez l'animal

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Bio SB, Inc.

Adresse de rue : 69 Santa Felicia Dr.

Ville, État, Zip, Pays Téléphone: Santa Barbara, CA 93117, USA

Contact technique : +1-805-692 2768

Fax: +1-805-692 2769

Email: info@biosb.com

Site Internet: biosb.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone:

+1-805-692 2768 (9 AM - 5 PM PST, M-F)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification du mélange

Classification
(EC 1272/2008)

Conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008, ce mélange est classé comme non dangereux

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage conformément au (CE) n ° 1272/2008 (SGH / CLP)

Étiquetage GHS-US:

Mentions de danger (GHS-US): H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS-US): P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P501 - Éliminer le contenu / conteneur conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales

2.3 Autres informations

La substance ne répond pas aux critères de PBT conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, annexe XIII.

La substance ne répond pas aux critères de la mPmB conformément au Règlement (CE) n ° 1907/2006, annexe XIII

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	Nom chimique	% Conc.	CAS#	EC#	Classification (ingrédient pur)	Class. (kit)
Solutions concentrées et pré-diluées d'anticorps monoclonaux ou polyclonaux non conjugués et conjugués dans une solution aqueuse de stabilisateur d'anticorps à base de Tris.	Azide de Sodium	<0.1% (w/v)	26628-22-8	247-852- 1	Toxicité aigüe. 2 (Oral), H300 Toxicité aigüe. 1 (cutanée), H310 Risque aquatique aigüe < 1, H400 Risque aquatique chronique 1, H410	NA
	TBS	-	-	-	Non classé	NA
	Stabilisateur de protéines	-	-	-	Non classé	NA

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché à la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation :

En cas d'inhalation d'aérosols : Transporter la personne à l'air frais et la garder au repos. Consulter un médecin si les troubles persistent. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement !

Ingestion :

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml).

NE PAS FAIRE VOMIR! NE JAMAIS FAIRE UNE PERSONNE INCONSCIENTE VOMITER OU BOIRE FLUIDES! Consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec de l'eau et du

savon. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent après le lavage.

Contact avec les yeux :

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau tout en soulevant les paupières. Assurez-vous d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux et rapporter ces instructions.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Inhalation :

Peut causer de la toux ou une légère irritation.

Ingestion :

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact avec la peau :

Un contact prolongé avec la peau peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Contact avec les yeux :

Peut provoquer une irritation temporaire des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de mesure de premiers soins spécifiques. Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction :

Le feu peut être éteint en utilisant : Eau pulvérisée, Mousse, Poudre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques :

Le produit est incombustible. En cas de chauffage, des vapeurs irritantes peuvent se former. Chlorure d'hydrogène (HCl). En cas de chauffage et en cas d'incendie, des oxydes d'azote très toxiques se forment.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection pour les pompiers :

Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets doivent être portés en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Arrêter la fuite si possible sans risque. Enlever ou isoler toutes les sources d'ignition. Porter des vêtements de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions environnementales

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber les déversements avec un matériau absorbant approprié. Recueillir les déversements dans des récipients, sceller fermement et livrer pour élimination conformément à la réglementation locale. Rincer à grande eau pour nettoyer la zone de déversement. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Fournir une ventilation adéquate, y compris une extraction locale appropriée, pour s'assurer que la limite d'exposition professionnelle définie n'est pas dépassée. Éviter l'inhalation de vapeurs / aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

7.2. Conditions d'un stockage incluant d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Reportez-vous à l'étiquette du produit.

Classe de stockage: Voir la fiche technique du produit.

7.3. Utilisation finale particulière

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom: NaN₃ <0,1%

Limite d'exposition en milieu de travail:

8.2. Contrôles d'exposition

Équipement de protection :

Gants de protection, vêtements de protection et lunettes de sécurité

Procédure et condition :

Fournir un poste de lavage oculaire.

Mesures techniques :

Prévoir une ventilation adéquate. Observer les limites d'exposition professionnelle et minimiser le risque d'inhalation de la pulvérisation.

Protection respiratoire :

Aucune recommandation spécifique n'est faite, mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général dépasse la limite d'exposition professionnelle recommandée.

Protection des mains :

Utiliser des gants de protection appropriés en cas de contact avec la peau. Le gant le plus approprié doit être choisi en consultation avec le fournisseur de gants, qui peut informer sur le temps de rupture du matériau des gants. Des gants en nitrile sont recommandés, mais sachez que le liquide peut pénétrer les gants. Ne convient pas pour un contact permanent. Des changements fréquents sont recommandés.

Gants en latex ou en nitrile; Épaisseur 0,11 mm, ASTM F1671, DIN EN 455 ou équivalent; AQL 1.5.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial. DIN 166 ou équivalent.

Autre protection :

Porter des vêtements appropriés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau.

Mesures d'hygiène :

NE PAS FUMER DANS LE SECTEUR DE TRAVAIL! Se laver les mains à la fin de chaque travaux et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Laver immédiatement si la peau est mouillée ou contaminée. Enlever rapidement les vêtements contaminés. Utilisez une crème pour la peau appropriée pour éviter le dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation.

Protection de la peau :

Portez une blouse ou des vêtements de protection en cas de contact. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect : Liquide

Couleur : gris/violet

Odeur : inodore

Solubilité : soluble dans l'eau

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : <100 @ 760 mm Hg

Point de fusion (° C) : ~ 0 ° C

Densité relative : ~ 1 g / ml

Densité de vapeur : Non déterminé

Pression de vapeur : Non déterminé

Taux d'évaporation : Non déterminé

Viscosité : Non déterminé

Valeur de Solubilité (G / 100G H₂O @ 20 ° C) : Non déterminé

Température de décomposition (° C) : Non déterminé

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation (° C) : Non déterminé

Limite d'inflammabilité - inférieure (%):Non applicable

Limite d'inflammabilité - supérieure (%):Non applicable

Coefficient de partage (N-octanol /eau) : Non déterminé

Propriétés explosives : Non applicable

Propriétés oxydantes : Ne répond pas aux critères d'oxydation

9.2. Autre information

Aucun

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : Ne polymérise pas

10.4. Conditions à éviter

Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matériaux à éviter : non connu

10.6. Produits de décomposition dangereux

Non connu

SECTION 11: RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques :

Toxicité aiguë : Pas d'information disponible

Sensibilisation cutanée : Peut causer une irritation de la peau

Lésions oculaires graves / irritation : Peut causer une irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire : Peut causer une irritation

Mutagenicité des cellules germinales (In Vitro) : Non déterminé

Cancérogénicité : Non déterminé

Toxicité reproductrice - Fertilité : Non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

STOT - Exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - expositions répétées:

STOT - Exposition répétée

Pas d'information disponible Peut irriter la peau Peut irriter les yeux Peut provoquer une irritation

Danger d'absorption :

Viscosité : : Non déterminé

Inhalation : En concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et les voies respiratoires et provoquer la toux.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

Contact avec la peau : Le liquide peut irriter la peau. Pas un sensibilisant cutané.

Contact avec les yeux : Le jet et la vapeur dans les yeux peuvent causer de l'irritation et des brûlures.

Avertissements sur la santé : Mutagène connu ou soupçonné. Carcinogène connu ou soupçonné pour l'homme.

Voie d'entrée : Ingestion. Contact avec la peau et / ou les yeux.

Information toxicologique sur les ingrédients : AZIDE DE SODIUM

SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicité : Pas de donnée disponible

Autre : Peut être nocif pour la vie aquatique en très faibles concentrations

12.2. Persistance et dégradation

Dégradation : Aucune donnée sur la dégradation de ce produit. Ce produit ne devrait pas être facilement biodégradable.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation. Le produit ne contient aucune substance susceptible d'être bio-accumulable.

Coefficient de partage : Non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne devrait pas être PBT ou vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Non déterminé

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales : Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. L'élimination des déchets autorisées est conforme à l'autorité locale chargée de l'élimination des déchets.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et les résidus conformément aux exigences des autorités locales.

SECTION 14: RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Général : Le produit n'est pas couvert par la réglementation internationale sur le transport de marchandises dangereuses (IMDG, IATA, ADR / RID).

Notes sur le transport routier : Non classé

Notes de transport ferroviaire : Non classé

Notes sur le transport maritime : Non classifié

Notes sur le transport aérien : Non classé

14.1. Numéro UN

N'est pas applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

N'est pas applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

N'est pas applicable.

14.4. Groupe d'emballage

N'est pas applicable.

14.5. Dangers environnementaux

Substances dangereuses pour l'environnement / Polluant marin

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

N'est pas applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II du MARPOL73 / 78 et au code IBC

N'est pas applicable.

SECTION 15: RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Code d'usages approuvé : Classification et étiquetage des substances et des préparations dangereuses pour l'approvisionnement. Fiches de données de sécurité pour les substances et les préparations.

Notes d'orientation : Limites d'exposition au lieu de travail EH40.

Législation européenne :

Règlement (UE) no 453/2010 du 20 mai 2010 Annexe II et règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges et modifiant le règlement (CE) CE) n ° 1907/2006 avec des amendements. Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et la limitation des substances chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques et abrogeant le règlement (CEE) no 793 du Conseil / 93 et du règlement (CE) n ° 1488/94 de la Commission, ainsi que de la directive 76/769 / CEE du Conseil et des directives 91/155 / CEE, 93/67 / CEE, 93/105 / CE et 2000/21 / CE, y compris les amendements.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations générales : Seul le personnel qualifié doit utiliser ce matériel.

Texte intégral des phrases H:

Toxicité aiguë. 1 (dermique)	Toxicité aiguë (cutanée), Catégorie 1
Toxicité aiguë 2	Toxicité aiguë (orale), Catégorie 2

(Oral)	
Risque aquatique aigu 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger aigu, Catégorie 1
Risque aquatique chronique 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger chronique, Catégorie 1
Risque aquatique chronique 3	Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger chronique, Catégorie 3
H300	Mortelle en cas d'ingestion
H310	Fatal en contact avec la peau
H400	Très toxique pour la vie aquatique
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité No.: Revision D

Date: 12/13/2016

Avertissement

Ces informations ne concernent que le matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valable pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout procédé. Ces renseignements sont, à la connaissance de l'entreprise, exacts et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie n'est garantie ou aucune représentation n'est faite quant à son exactitude, fiabilité ou exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'applicabilité de ces données à la formulation des précautions de sécurité nécessaires.

Bio SB ne peut être tenu pour responsable des dommages résultant de l'utilisation du produit ci-dessus ou des informations contenues dans cette fiche de données de sécurité.

Bio SB, Inc. • 69 Santa Felicia Dr., Santa Barbara, CA 93117, États-Unis.
Tél. (805) 692-2768 • Tél. (800) 561-1145 • Télécopieur. (805) 692-2769
Courriel: info@biosb.com • Site Web: www.biosb.com